

Rama Yade “Génocide arménien : une loi qui fait honneur à la République”



Ce 23 janvier 2012, je salue le vote du parlement français pénalisant la négation du génocide arménien de 1915, une tragédie qui a fait plus d’un million et demi de morts.

Ce texte, qui fait honneur à la République française, réprime la contestation de l’existence du génocide arménien.

En tant qu’ex-secrétaire d’Etat aux droits de l’Homme, je considère qu’il répond à une souffrance et une discrimination pour la communauté arménienne de France. Face à ces épisodes dramatiques de l’histoire du peuple arménien, le Parlement français avait la responsabilité de condamner toutes celles et tous ceux qui en nient l’existence. C’est un acte et un devoir républicain.

Enfin, je salue la ténacité et la détermination exemplaires des parlementaires qui ont résisté pour la défense de ce texte, de Valérie Boyer à Patrick Devedjian.

Rama Yade

Téléchargement de la lettre au format PDF:



Source:

<http://www.rama-yade.fr/2012/01/24/genocide-armenien-une-loi-qui-fait-honneur-a-la-republique/>